

# LIMOGES HABITAT

Envoyé en préfecture le 01/07/2025

Recu en préfecture le 01/07/2025

Publié le 01/07/2025

ID: 087-278708516-20250619-20250619\_CA03-DE

# Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 19 JUIN 2025

## 20250619\_CA03 - Compte financier 2024

Le Conseil d'Administration de LIMOGES HABITAT s'est réuni le jeudi 19 juin 2025 à 17 heures dans les locaux du siège, 224 rue François Perrin à Limoges.

### Ont participé:

Madame Catherine MAUGUIEN-SICARD, Présidente

Monsieur Jean-Luc BONNET, Vice-président

Mesdames Martine BOUCHER, Danielle DUVALET, Marie HERNANDEZ, Aya Ekoun Debora KOUAKOU, Samia RIFFAUD, Samantha ROLLAND et Annie SCHWAEDERLE, Administratrices

Messieurs Jacky BOUHIER, Philippe CHADELAS, Georges DAMIANO, Rachid EL BOUTAYBI, Jean-Yves ESTOUP, Jean-Marie JAVELON, Jean-François LANDRON, Patrick PIMPAUD, Dominique RENAUDIE, Eric SCHALTEGGER et Xavier TRACOU, Administrateurs

Monsieur Lionel ECLANCHER, Direction Départementale des Territoires, représentant le Commissaire du Gouvernement

Madame Céline MOREAU, Directrice générale

#### Absents excusés :

 ${\it Madame Sarah GENTIL, Administratrice, ayant donn\'e pouvoir \`a Madame MAUGUIENSICARD}$ 

Monsieur Michel NYS, Administrateur, ayant donné pouvoir à Madame MAUGUIEN-SICARD

Monsieur René ARNAUD, Administrateur, ayant donné pouvoir à Monsieur BONNET

Monsieur Jean-Marie LAGEDAMONT, Administrateur, ayant donné pouvoir à Monsieur PIMPAUD

Monsieur Franck LETOUX, Administrateur, ayant donné pouvoir à Madame BOUCHER

Messieurs Laurent GUERY et Gérard RUMEAU, Administrateurs

Monsieur Raphaël ALARCON, Secrétaire du Comité Social et Economique

Monsieur Bernard BEAUBREUIL, représentant Alliance Offices Habitat

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de Madame MAUGUIEN-SICARD, Présidente.

Envoyé en préfecture le 01/07/2025

Reçu en préfecture le 01/07/2025

Publié le 01/07/2025

ID: 087-278708516-20250619-20250619\_CA03-DE

Vu le Code de la Construction et de l'habitation, et notamment son article R421-16,

Vu les dispositions des articles R.423.64 et R.423.65 du Code de la Construction et de l'Habitation et des règles du règlement ANC 2015-04 du 4 juin 2015 relatif aux comptes annuels des organismes de logement social,

Considérant le compte de résultat et le bilan présentés, faisant apparaître un résultat excédentaire de 2 503 593,19 €, dont 168 755,56 € de bénéfice hors SIEG,

Entendu la présentation du rapport du Commissaire aux Comptes,

Vu le rapport présenté,

Le Conseil d'Administration délibère,

- Approuve le compte financier de l'exercice 2024,
- Décide d'affecter le résultat de la façon suivante :
  - o Affectation au c/106851 Plus-values nettes sur cessions immobilières activités SIEG depuis 2021 : 34 005,86 €
  - o Affectation au c/11012 Report à nouveau (solde créditeur) activités hors
     SIEG depuis 2021 : 168 755,56 €
  - o Affectation au c/11011 Report à nouveau (solde créditeur) activités relevant du SIEG depuis 2021 : 2 327 831,77 €.

Formalités de publicité effectuées le 0 1 JUIL. 2025

Pour extrait conforme,
Limoges, le 0 1 JUIL. 2025
LA PRESIDENTE
Catherine MAUGUIEN-SICARD